

En Tanzanie, des livres «*contraires aux normes morales*» bannis des écoles par le gouvernement

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 5 heures



La cheffe de l'État, Samia Suluhu Hassan a appelé des leaders étudiants à se méfier des «*cultures importées*», dont les pratiques homosexuelles feraient selon elle partie. TCHANDROU NITANGA / AFP

Parmi les ouvrages censurés, le best-seller *Journal d'un dégonflé* ainsi que des manuels d'éducation à la sexualité mentionnant les personnes LGBT.

Le gouvernement tanzanien a banni des écoles plusieurs livres pour enfants portant notamment sur l'éducation sexuelle et accusés de contrevenir aux «*normes culturelles et morales*» de ce pays d'Afrique de l'est où l'homosexualité est criminalisée.

«*Nous bannissons ces livres des écoles et des autres structures éducatives parce qu'ils sont contraires aux normes culturelles et morales*», a affirmé lundi devant la presse le miniprout de l'Éducation Adolf Mkenda, depuis la capitale Dodoma. Sont

notamment frappés d'une interdiction immédiate les différents volumes de *Journal d'un dégonflé : carnet de bord de Greg Heffley*, une série d'ouvrages illustrés américains qui se sont écoulés à des millions d'exemplaires dans le monde.

La communauté LGBTQ visée

Le gouvernement n'a pas précisé les raisons pour lesquelles il ciblait ce «*journal*» mettant en scène un adolescent mais il a assuré que des inspections étaient menées dans les bibliothèques des écoles publiques et privées pour s'assurer qu'il en avait été retiré. Le miniprout a également fait figurer dans cette première liste d'ouvrages «*inacceptables*» un manuel sur l'éducation à la sexualité et des livres mentionnant les personnes LGBTQ.

La semaine dernière, la cheffe de l'État Samia Suluhu Hassan avait appelé des leaders étudiants à se méfier des «*cultures importées*» de l'étranger. «*Si vous êtes tanzanien, vivez conformément à notre culture*», leur avait-elle lancé. En Tanzanie, l'homosexualité est punie d'une peine minimale de 30 ans pouvant aller jusqu'à la prison à perpétuité.